

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale
Sud Luberon

Séance du 27 février 2025

Date de convocation : 19 février 2025
Date d'affichage : 19 février 2025

Nombre de membres :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 30
Nombre de voix exprimé : 34

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept février,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'espace Simone Veil à Villelaure, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRENOVITCH, Président,

Présents :

Robert TCHOBDRENOVITCH, Geneviève JEAN, Jean-Marc BRABANT, Catherine SERRA, Rose-Marie DUMONTIER, Jacques NATTA, Philippe EGG, Séverine MAUGAN-CURNIER, Alain GOUIRAND, Joëlle RICHAUD, Eve MAUREL, Jean-Louis ROBERT, Alain DE VILLEBONNE, Mylène GARCIN, Gregory RISBOURG, Marc DUVAL, Valérie GRANGE, Marc JAUBERT, Samantha KHALIZOFF, Alain GUEYDON, François BONNET, Nicolas SALERNO, Nathalie LEOUC, Romain BRETTE, Franck LAROCHE, Richard ROUZET, Jean-Paul GROUILLER, Serge ROBIN, Josianne MAURIN, Karine MOURET représentée par Brigitte PASCAL-FREYTAG .

Procurations :

Josiane PANATTONI donne procuration à Jacques NATTA,
Pierre AUBOIS donne procuration à Rose-Marie DUMONTIER,
Jean-Luc BOREL donne procuration à Romain BRETTE,
Mariane DOMEIZEL donne procuration à Jean-Paul GROUILLER

Absents et excusés :

Géraud DE SABRAN PONTEVES, Emma LEON, Emilie BASTIE, Anne-Marie DAUPHIN, Céline ALARCON, Jacques DECUIGNIERES, Bernadette VITALE,

Madame Catherine SERRA est nommé secrétaire de séance

**Objet de la délibération n°2025-010
Parking de la Bonde : nomination du directeur du Conseil d'Exploitation**

Rapporteur : Jean-Marc BRABANT

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1412-1 et L.2221-14 ainsi que R2221-64 et suivants ;

Vu la délibération n°2023-023 du 23 février 2023 portant création d'une régie à seule autonomie financière pour l'exploitation du parking de l'Etang de La Bonde ;

Vu les statuts de la régie ;

Vu les statuts de Cotelub ;

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation en date du 14 février 2025 ;

Considérant ce qui suit :

Lors de la séance du 23 février 2023, le conseil communautaire a décidé de rendre payant le parking de La Bonde.

Il s'agit alors d'un service public industriel et commercial et implique la création d'une régie dotée de la seule autonomie financière. Cette dernière impose la constitution d'un conseil d'exploitation.

Comme préconisé par les statuts de la régie, les 3 membres du conseil d'exploitation ont été désignés lors du conseil communautaire du 15 juin 2023 et il s'agit dès lors de nommer un directeur de la régie du parking de l'Étang de La Bonde.

Ainsi, Monsieur le Président de Cotelub, propose de nommer Madame Flore PERERA au poste de directrice de la régie du parking de l'Étang de La Bonde.

Le conseil communautaire ouï cet exposé et après en avoir délibéré, décide :

- **D'approuver** la nomination de Madame Flore PERERA au poste de directrice de la régie du parking de l'Étang de La Bonde ;
- **D'autoriser** Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à réaliser toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits

La délibération est adoptée à l'unanimité par 34 voix Pour

La Secrétaire de séance
Catherine SERRA



Le Président
Robert TCHOBDRENOVITCH

